

DÉPARTEMENT  
**DORDOGNE**

COMMUNE :

Communes de moins  
de 1 000 habitants

ARRONDISSEMENT  
**SARLAT**

Effectif légal du conseil municipal  
**34**

## TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, par l'ordre de nomination.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales :

- 1° Par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction <sup>1</sup>	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
Conseiller Municipal	M.	DELPECH Philippe	10/07/1965	28/03/2014	100
Conseiller Municipal	M.	GARGAUD Thierry	30/11/1964	29/03/2014	100
Conseiller Municipal	M.	FAURE Emmanuel	09/05/1968	28/03/2014	98
Conseiller Municipal	M.	ROUGIER Dominique	13/02/1961	28/03/2014	98
Conseiller Municipal	Mme	BOUY Eddith	29/12/1955	28/03/2014	96
Conseiller Municipal	Mme	DUBUISSON Marie Laure	30/12/1966	28/03/2014	96
Conseiller Municipal	M.	LOUBATIERES Eric	23/12/1965	30/03/2014	92
Conseiller Municipal	M.	CONANGLE Jacky	22/07/1958	30/03/2014	90
Conseiller Municipal	Mme	NAUZENS Janine	01/09/1953	30/03/2014	90
Conseiller Municipal	M.	BAST Marc	09/09/1959	30/03/2014	89
Conseiller Municipal	M.	LACOSTE Benoît	24/07/1981	30/03/2014	88

Cachet de la mairie :

**Mairie de  
LES EYZIES  
(Dordogne)**



Certifié par le maire,  
A. le **LES EYZIES** le **03/01/2019**

<sup>1</sup> Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller